



DECLARATION LIMINAIRE CAPL N°1 du 10 novembre 2016 **Liste d'aptitude de B en A**

Les résultats du dernier observatoire interne, qui soulignent une démotivation de plus en plus grande des agents dans l'exercice de leurs missions, alors même que leur professionnalisme ne peut être remis en question, sont édifiants.

Les raisons profondes de ce découragement ?

- Démantèlement des services déconcentrés,
- Suppressions d'emplois,
- baisse des crédits,
- rémunérations en berne,
- promotions raréfiées,...

Depuis 2012, notre direction n'aura été épargnée par les restructurations, qui n'ont eu pour but que de mettre en adéquation la carte des implantations des services au regard de la situation de l'emploi, et non de rechercher un meilleur service public sur l'ensemble du territoire.

Quant aux suppressions d'emplois, il suffit de lire les bilans sociaux publiés chaque année. En 2009, nous étions un peu moins de 130 000 agents en activité à la DGFIP. Fin 2016, c'est plus de 18 000 postes qui auront été supprimés.

À la DGFIP, si la perspective de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source a conduit, dans un premier temps, les politiques à modérer le niveau de leur proposition de réductions d'effectifs, il s'avère que le chiffre annoncé au Projet de Loi de Finances (PLF) 2017 de 1815 suppressions d'emplois dépasse de loin les premières annonces, ramenant ainsi la modération prévue au rang de symbole.

Une fois encore la DGFIP va être mise à contribution pour supporter quasiment 60 % des suppressions d'emplois de la Fonction publique de l'État !!

Notons au passage que ce chiffre de - 1815 emplois est corrigé par + 199 ETPT correspondant aux apprentis de 2016 et 2017, qui apparaissent comme des recrutements, alors même que ce procédé est strictement interdit par le Code du Travail pour les entreprises privées.

Pour **F.O.- DGFIP**, ces recrutements d'apprentis ne sont pas des créations d'emplois d'agents des Finances publiques, et nous considérons que ce sont bien 1815 emplois qui seront supprimés en 2017.

Ces suppressions auront, à nouveau, des effets très négatifs sur l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels !

Et ce n'est pas le sujet des rémunérations qui permettra aux agents de retrouver un semblant d'optimisme !

Entre les augmentations de la retenue pour pension civile et le gel du point d'indice pendant 6 ans, le montant net inscrit en bas des bulletins de paye ne cesse de décroître, n'en déplaise à nos dirigeants !

Et ce n'est certainement pas la mise en place de PPCR qui changera les choses, n'en déplaise aux syndicats signataires et promoteurs (CFDT, UNSA, FSU, CFTC, CGC, FAFP) de ce protocole :

- beaucoup d'échelons n'auront pas d'augmentation de traitement net en cumulé d'ici 2020
- les autres n'auront que quelques euros
- et pour les inspecteurs, qui vont reculer d'un échelon en 2017, la question de la prime de rendement n'est pas réglée
- PPCR est auto-financé par les agents de par l'allongement des carrières, la diminution des taux d'avancement, la suppression des réductions des temps de service (avancement au mini) et par un coup de frein sur les promotions

Que reste-t-il ? Les promotions ?

Un petit rappel de chiffre... En 2013, à la DGFIP, le plan inter-catégoriel (liste d'aptitude) mentionnait 200 promotions au titre du Plan de Qualification Ministériel, en 2016 elles ne sont plus que 50 !

Il n'y a qu'à comparer le nombre d'agents promus par la direction à l'issue des CAPL de liste d'aptitude ces dernières années.

Depuis 2013, nous sommes passées dans le Bas-Rhin de 2 à 1 personne promue, alors que le nombre de collègues méritants ne décroît pas.

FO-DGFIP a toujours défendu ce mode statutaire de recrutement, car la liste d'aptitude reconnaît le mérite professionnel des agents. Pour **FO-DGFIP**, elle doit être réalisée de manière la plus objective possible.

C'est un des outils de promotion sociale dans la fonction publique, à l'instar des concours internes ou externes, et des examens professionnels.

Et pour les inspecteurs qui ont réussi la sélection d'IDIV, c'est le parcours du combattant pour réussir à trouver une affectation...lorsqu'ils y arrivent...

Pour toutes les raisons évoquées dans cette liminaire, et pour bien d'autres encore, FO DGFIP, en intersyndicale avec Solidaires et la CGT, appelle les agents du Bas-Rhin, à faire du 15 novembre une journée morte à la DGFIP, en faisant grève massivement ce jour là :

**Pour que la DG arrête ses réformes destructrices !
Pour que les réformes ne se fassent plus contre les agents !
Pour que les agents de la DGFIP soient à nouveau écoutés et entendus !**